



BOURGES  
PLUS  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**jeudi 11 avril 2024 à 18 H**  
**Procès-Verbal**

-----

Le Bureau Communautaire de Bourges Plus s'est réuni, sous la présidence de Mme Irène FELIX, Présidente, le jeudi 11 avril 2024, à 18 H, dans Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville à Bourges, sur convocation préalable de Mme la Présidente, adressée le vendredi 5 avril 2024 et affichée le vendredi 5 avril 2024.

**Présents** : Irène FELIX, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Jean-Marie VOLLOT, Bernadette GOIN-DEMAY, Bruno FOUCHET, Alain MAZÉ, Denis POYET, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO, Fabrice ARCHAMBAULT

**Excusés** : Yann GALUT (donne pouvoir à Irène FELIX), Richard BOUDET, Jean-Louis SALAK, Patrick BARNIER, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Stéphane HAMELIN

**Absents** : Bernard DUPERAT, Stéphane GARCIA

**Secrétaire de séance** : Christine CHEZE-DHO Membre du Bureau

**Président de séance** : Irène FELIX Présidente de Bourges Plus

-----

Mme la Présidente aborde l'ordre du jour du Bureau Communautaire à 18 H 10.

- 12 présents -

**Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du jeudi 29 février 2024 :**

Mme la Présidente soumet aux Membres du Bureau Communautaire le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 29 février 2024.

***Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.***

**Délibérations présentées par Mme FELIX :**

**1. Marais des Plantons à Bourges - Parcelles BM 202, BM 203 et BM 213 - Acquisition à Mme CORREIA**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'autoriser l'acquisition, à Mme Maryse CORREIA, au prix de 2600 euros HT, des parcelles de marais cadastrées BM 202 et BM 203, sises Marais des Plantons à Bourges, d'une superficie totale de 1057 m2 et de 1/38e de droits indivis sur le chemin d'accès cadastré BM 213 ;
2. d'autoriser la prise en charge des frais d'acte par Bourges Plus, qui s'y oblige ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'acte de vente, ainsi que tous les accessoires nécessaires ;
4. de solliciter l'exonération de toute perception au profit du Trésor conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts.

***Adopté à l'unanimité***

**2. Demande de subvention Fonds Vert – Dépenses relatives à la valorisation des biodéchets dans le cadre du réaménagement de la plateforme de compostage des Quatre-Vents à Bourges**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement relatif aux dépenses liées à la valorisation des biodéchets dans le cadre du réaménagement de la plateforme de compostage des Quatre-Vents à Bourges ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès du financeur susnommé ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

***Adopté à l'unanimité***

**Délibération présentée par Mme BAUDOIN : Mobilités et voirie**

**3. Chemin de la Prairie - Convention d'enfouissement réseau télécommunication Bourges Plus - Orange**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'approuver la convention relative à la mise en souterrain des réseaux de communication Orange ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

**Adopté à l'unanimité**

**Délibération présentée par M. VOLLOT : Plan de Sauvegarde Intercommunal, Services et Usages Numériques**

**4. ZAC Lahitolle - Rue de la Salle d'Arme à Bourges - Parcelle CE 312 - Cession à la SEM Territoria**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'approuver la cession par Bourges Plus de la parcelle CE 312 sise ZAC Lahitolle – Rue de la Salle d'Arme à Bourges, d'une superficie de 4 183 m<sup>2</sup>, à la SEM TERRITORIA, au prix de 65 € HT/m<sup>2</sup> ;
2. d'autoriser l'acquéreur à effectuer les études de sol et investigations environnementales et à déposer tout dossier lié à la délivrance d'autorisations du droit des sols, préalablement à la signature de l'acte de vente ;
3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le Cahier des Charges de Cession de Terrain, l'avant contrat, l'acte correspondant, ainsi que tous les accessoires nécessaires.

**Adopté à l'unanimité, Irène FELIX, Yann GALUT, Richard BOUDET, Marie-Christine BAUDOIN, Gérard SANTOSUOSSO et Patrick BARNIER se déportent et ne prennent part ni aux débats ni au vote**

**Délibération présentée par Mme GOIN-DEMARY : Logement, équilibre social et durable de l'habitat, Accueil gens du voyage, Maîtrise demande d'énergie bâtiment**

**5. Schéma départemental d'accueil des gens du voyage**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. de donner un avis favorable au projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
2. le présent avis sera soumis à la validation du prochain Conseil Communautaire.

**Adopté à l'unanimité**

**Délibération présentée par Mme CHEZE-DHO : Plan Renouvellement Urbain, Coeur Ville, Commerce artisanat, Economie sociale solidaire circulaire, Mission Locale**

**6. Aide à l'implantation commerciale suite commission attribution du 13 mars 2024**

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

Commerce	1 <sup>er</sup> versement	Subvention proposée
MAGNOLINA	05/2024	3600 €
BIFURCATIONS	05/2024	3600 €
PLUME	05/2024	3600 €
LIBRAIRIX	05/2024	3600 €
SMOKE HOURS	05/2024	3600 €
MAISON CRAFT	05/2024	3600 €

2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes et tous documents s'y rapportant.

**Adopté à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Mme la Présidente lève la séance la séance à 18 H 35.

Secrétaire de séance

Christine CHEZE-DHO  
Membre du Bureau

BOURGES, le 17 AVR, 2024

La Présidente

